



CONSEIL COMMUNAL  
GLAND

## CONVOCATION

### RECTIFICATIF

Retrait du préavis N° 75  
Retrait définitif du préavis N° 76  
Ajout du préavis N° 77

Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,

Vous êtes officiellement convoqué(e) pour la séance du Conseil communal qui aura lieu le

**Jeudi 4 février 2010 à 20h00 précises,**  
**Salle communale, Grand-Rue 38**

L'ordre du jour de cette séance est le suivant:

1. Appel et ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil du 10 décembre 2009.
3. Assermentation de 2 Conseillers.
4. Communications du bureau.
5. Communications de la Municipalité.

#### **Préavis avec décision**

6. Préavis municipal N° 74 relatif au plan partiel d'affectation «Communet-Borgeaud» et son règlement.

#### **Première lecture**

7. Préavis municipal N° 77 relatif à la modification de l'art. 27 du règlement de police.

#### **Autres objets**

8. Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Muriel Favez intitulé « Biogaz ».
9. Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Jean-Marc Jaquier intitulé « Pour des accès fluides et sécurisés au Centre sportif ».
10. Rapport de la Commission chargée d'étudier la motion de M. Georges Grandjean & Consorts intitulée « Pour une Municipalité à sept membres dès la prochaine législature ».
11. Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Michel Chuffart intitulée « Sur la réalisation et la mise en place de la zone 30 dans le quartier nord ».

12. Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Moritz de Hadeln intitulée «Quelles solutions la Municipalité entend-elle donner aux problèmes de circulation automobile avenue du Mont-Blanc? Qu'en est-il de la mise en chantier des deux zones 30km/h sous-gare et Cité-Ouest?».

### Divers

13. Divers + Propositions individuelles.

## COMPOSITION DES COMMISSIONS

Préavis municipal N° 74 relatif au plan partiel d'affectation «Communet-Borgeaud» et son règlement

Commission du Plan de zones

Préavis municipal N° 77 relatif à la modification de l'art. 27 du règlement de police \*

Commission technique de 5 membres composée de 1 rad. (premier membre) 2 GdG, 1 soc., 1 lib.

Etude de la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Muriel Favez intitulé «Biogaz».

*Premier membre:* Daniel Calabrese, GdG. *Membres:* Amado Ribeiro Marco Fulvio, GdG, - Muriel Favez, soc., - Claudine Bovet, rad., - Hubert Turrettini, lib.

Etude de la réponse de la Municipalité au postulat de M. Jean-Marc Jaquier intitulé «Pour des accès fluides et sécurisés au Centre sportif».

*Premier membre:* Yvan Tiya, GdG. *Membres:* Philippe Haussauer, GdG, - Régina Bovet, soc., - Jean-Marc Jaquier, rad., - Jacques Tacheron, lib.

Motion Georges Grandjean & Consorts «Pour une Municipalité à sept membres dès la prochaine législature».

*Premier membre:* Jean-Marc Waeger, soc. *Membres:* Muriel Favez, soc. - Georges Grandjean, GdG - Jean-Gabriel Pittet, GdG, - Isabelle Monney, GdG, - Jean-Marc Jaquier, rad. - Jacques Tacheron, lib.

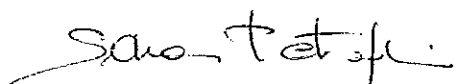
\* *Les membres de la commission chargée de rapporter sur le préavis N° 77 sont désignés par les partis.*

*Les noms seront remis par écrit, au bureau du Conseil, au début de la séance du 4 février 2010.*

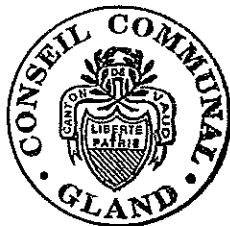
**Nous rappelons aux commissions que les rapports doivent parvenir dix jours avant la séance au président du Conseil, à la Municipalité et aux présidents de groupe.**

Pour le bureau du Conseil communal

La présidente:



Sara Petraglio



La secrétaire:



Mireille Tacheron